



16 janvier 2012

**RECONNAISSANCE DE AVENIR HOSPITALIER : UNE
OFFENSE A LA DEMOCRATIE**

58 rue Corvisard -
75013 Paris

Dr Nicole Smolski

Présidente

Dr Pascale Le Pors

Vice-Présidente

Dr Kim Benchikh El

Fegoun

Secrétaire Général

Dr Bertrand Mas

Trésorier

Bientôt un mois que le ministère réfléchit à la représentativité de Avenir Hospitalier, et à son inclusion dans le cycle de négociations en cours sur l'exercice médical. La réflexion semble vraiment difficile : **1 mois pour reconnaître qu'une organisation qui a obtenu plus de 20% des voix des PH aux élections professionnelles est jugée représentative, (deuxième intersyndicale en nombre de votants) : on se demande où est le problème ?**

Est ce que les critères de représentativité syndicale, calqués sur la Loi de 2008, seraient risqués pour les organisations qui ne peuvent présenter une comptabilité transparente ? Ou n'osent pas afficher leur nombre de cotisants ?

A moins que le problème ne soit que nous dérangeons les petits arrangements entre amis établis depuis tant d'années avec ces présidents d'Intersyndicales à vie, et que notre parole est crainte ?

En tout cas, quelles que soient les raisons, **le temps de la réflexion a assez duré** : c'est une **offense à la démocratie**, que ne supportent pas les collègues qui ont voté pour nous, et au delà les organisations syndicales et les PH qui croyaient encore que la France et le dialogue social fonctionnaient selon des règles transparentes.

Le SNPHAR-E a voté solennellement le 13 janvier en AG un mouvement fort en février. Les autres syndicats constitutifs de Avenir Hospitalier s'associent à cette décision.

Ce sera l'occasion de tout mettre sur la table : les conditions de travail dégradées, le mépris ambiant envers les PH, les abus de gouvernance.

Et nous saurons aussi dénoncer tout ce qui est caché derrière les propositions en cours de discussion, que ce soit sur le CET ou l'accord cadre. Si nous ne pouvons les discuter avec le ministère, c'est l'ensemble des PH qui le fera.